## I. N. A. O.

## COMMISSION PERMANENTE DU COMITE NATIONAL DES APPELLATIONS D'ORIGINE LAITIERES, AGROALIMENTAIRES ET FORESTIERES

## Consultation écrite du 30 mars 2023

Résumé des décisions prises

Consultation écrite Date : 3 avril 2023

Conformément aux dispositions de l'article 2 du règlement intérieur de l'INAO, le Président du comité national des appellations d'origine laitières, agroalimentaires et forestières a décidé de procéder à une consultation écrite de la commission permanente, sur délégation du comité national.

## 2023-CP201

**AOC « Poulet du Bourbonnais »** - Identification parcellaire – Liste des parcelles proposées à l'identification pour la 2eme campagne

La commission permanente a pris connaissance du dossier.

A la question suivante :

- Approuvez-vous les parcours proposés à l'identification ?

Le « oui » a obtenu la majorité requise (15 votants : 15 oui).

Compte-tenu des avis exprimés, la commission permanente a donné approuvée la liste des parcours proposés à l'identification au titre de la campagne 2023.